

Image not found or type unknown



Qui doit payer le ravalement?

Par **chetcy_old**, le **17/09/2007 à 10:11**

Bonjour, rnrnJe viens de vendre ma maison située dans le centre historique de la ville, soumis à une campagne de ravalement.rnrn2 semaines après la signature définitive de la vente, j'ai reçu un courrier AR de la mairie m'ordonnant le ravalement de la façade de la maison dont je ne suis plus propriétaire.rnrnQue dois-je faire? Qui devra payer le ravalement sachant que l'expertise est antérieure à la signature mais le courrier lui est postérieur?rnrnMerci de vos réponses...